



**DELIBERATION N° 2024-4.1-29**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 22 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois Juin, à dix-huit heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Date de publication**

Le 22 mai 2024

**Étaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, BLONDEL Sylvie, et COLOMBEL Gaëtan et BOUVIER Isabelle formant la majorité en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

**Absents excusés** : BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, HUBERSON Marie-Pierre, et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 11

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

**OBJET : 2024 - 4.1 - 29 - PERSONNEL COMMUNAL - REORGANISATION DES EMPLOIS DU TEMPS**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Considérant la réorganisation des emplois du temps, les changements de poste et les nouveaux recrutements.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le temps de travail par poste comme suit :

Grade	Fonction	Ancien temps de travail	Nouveau temps de travail
Adjoint Technique	Agent d'entretien et Aide cuisinière,	27.35/35ème	Au 1 <sup>er</sup> juin 2024 32.03/35 <sup>ème</sup>
Adjoint technique	Adjoint Technique (école et salle polyvalente), agent de surveillance,	34.52/35ème	Au 15 juin 2024 31.52/35ème

Voté à l'unanimité.

En mairie, le 7 Juin 2024

LE MAIRE  
Hubert. LECARPENTIER

